

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2021

Étaient présents : Anne-Marie MARION, Christophe CHARRE, Hubert-Marie PITEUX, Marielle CHAMBON, Régis CROZE Régis, FAURE Jérôme, RIOU Gaétan, TALLARON Nicolas

Procuration de Emile PATUS à Nicolas TALLARON, Arlette MURILLON à Hubert-Marie PITEUX

Excusés : Mandy SANIEL, PATTUS Emile, MURILLON Arlette

Ordre du jour :

1 – Vote du compte administratif 2020

Tous pour

Dépenses d'investissement prévues : 527 669.60 €

Dépenses d'investissement réalisées : 332 625.17 €

Recettes d'investissement prévues : 527 669.60 €

Recettes d'investissement réalisées : 301 319.99 €

Dépenses de fonctionnement prévues : 387 985.24 €

Dépenses de fonctionnement réalisées : 235 672.98 € €

Recettes de fonctionnement prévues : 387 985.24 €

Recettes de fonctionnement réalisées : 419 791.06 €

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 139 112.90 Euros et une affectation complémentaire en réserve de 45 005.18 €.

Rénovation appartements communaux :

Madame le Maire fait part de l'avancement des travaux de rénovation des deux appartements communaux au-dessus de l'école. Ces appartements seront bientôt mis en location et de ce fait il est nécessaire de fixer le montant des locations. Il est proposé le montant de 300 Euros mensuel.

Vote à l'unanimité tous pour.

Travaux rénovation et réhabilitation dernier commerce de BOREE :

Afin de pouvoir financer les travaux du dernier commerce de BOREE, une aide financière est demandée à la Région, à l'État, au Département ainsi que de la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche.

Affaire BRECHET commune de BOREE :

Madame le Maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire de signer la transaction afin de pouvoir verser les indemnités dues à Mme BRECHET Emilie.

Vote à l'unanimité tous pour.

Chemin du Mézenc :

Une réunion de gouvernance entre les communes HAUTE-LOIRE et l'ARDECHE autour du Mézenc s'est passée avec le Parc et l'ONF. Il en résulte que le Parc allait faire une réunion le 4 mars pour voir comment restaurer les chemins d'accès au sommet. Ensuite d'autres réunions se produiront pour les réalisations futures. J'ai également indiqué que le sommet officiel était sur la commune de Borée, donc nous sommes incontournables.

Fibre optique

L'arrivée de la fibre est programmée sur l'année 2022.

Revue contrats ORANGE

Suite à une importante dépense de téléphonie, il a été décidé de revoir les contrats avec ORANGE.

En cours de finalisation.

SICTOMSED

Le Sictomsed a été profondément modifié ces dernières années comme vous avez pu le remarquer avec la suppression des conteneurs gris et la mise en place des îlots de tri, combiné avec une plage horaire étendue de la déchetterie du Cheylard.

Les résultats sont au-delà des espérances. Cela a permis d'augmenter de 50 % le tri des déchets et d'espacer les collectes.

Cela s'est traduit par une baisse du taux de la taxe des ordures ménagères sur 2 années consécutives.

La conjoncture actuelle amène à être prudent sur la gestion des déchets. En effet, la crise sanitaire/économique a fait plonger les cours des matières premières et le marché mondial des déchets a été profondément chamboulé depuis le refus de nos poubelles par les pays asiatiques. Les capacités de traitement européennes n'étant pas adaptées, les industriels du recyclage se sont retrouvés inondés et les coûts de gestion ont explosé. Par exemple : auparavant, le Sictomsed était payé, quelques dizaines d'euros pour la tonne de cartons, dorénavant nous devons payer pour que les industriels viennent les chercher et sont devenus plus exigeants quand à la qualité du carton pré-trié. La réorganisation a permis de limiter l'augmentation des coûts de cette situation. Les prochains chantiers, conformément au vote de la loi anti-gaspillage par le parlement, est la mise en place de compost individuel et ou collectif. Une commission est en train d'étudier les différentes possibilités de gestion des composts sur notre territoire. L'objectif est de baisser de 30 à 40% les ordures ménagères.

L'autre chantier est le remplacement du service des bennes par un nouveau service. En effet, suite aux nombreuses incivilités (non respect des consignes de tri, bennes intransportables qui débordent, produits chimiques non identifiés qui se renversent ...), le mauvais exemple de Touron a été cité....

Le syndicat a décidé de proposer un service de remplacement. Il a été retenu de proposer le déplacement d'un fourgon et d'un agent technique. Ce service permet de se débarrasser d'un encombrant qu'il est impossible de transporter soit même. Bien entendu, ce n'est pas un service de « vide maison ». Ce service sera gratuit 2 fois par an pour la commune. C'est la commune qui en fera la demande.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer ses déchets à Touron sous peine de poursuite (amende pouvant aller jusqu'à 1500 €). Seuls sont acceptés les déchets verts et remblais !

Salle de LAGAS

Après diverses visites et expertises, nous avons reçu un avis favorable pour la salle de Lagas.

Le coût de ces diverses expertises est de 3000 Euros.

La séance est levée à 12 heures.